

Concours de courts métrages à La boîte animée



Publié le 22 Juin 2010

**Le président de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, Steeve Verret, a procédé dernièrement au lancement des «Vendredis animés», un concours de courts métrages.**

Sujets : [École de cinéma](#) , [Regroupement](#) , [Québec](#) , [Secteur Bastien-Racine](#) , [Arrondissement de La Haute-Saint-Charles](#)

*Vendredis animés*

«Il y a tout près d'un an déjà, nous nous retrouvons ici pour inaugurer La boîte animée, un lieu de diffusion culturelle unique. Le projet du concours de courts métrages proposé par l'École de cinéma et télévision de Québec et le Regroupement des gens d'affaires du secteur Bastien-Racine vient témoigner des efforts convergents des partenaires du milieu pour mettre en place des actions favorisant le développement de notre arrondissement ainsi que le maillage entre la culture et le secteur économique. Cette réussite présente de belles perspectives pour notre milieu, tout en illustrant la vitalité du secteur. Elle offre également une vitrine qui sera sûrement appréciée des jeunes cinéastes d'ici», expliquait M. Verret.

L'idée a germé au moment où l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles s'est doté d'un équipement de projection afin de transformer son édifice en écran de projection. Ainsi est née La boîte animée, un lieu de diffusion culturelle unique.

Afin de diversifier le contenu des présentations qui y seront présentées durant l'été 2010, l'École de cinéma et télévision de Québec (ECTQ), en collaboration avec le Regroupement des gens d'affaires du secteur Bastien-Racine (RGASBR), a créé un concours de courts métrages. L'ECTQ a alors défié ses étudiants de tourner de courts films pour participer à ce concours.

Ainsi, jusqu'au 6 août, il y aura présentation du Concours de courts métrages des «Vendredis animés». Lors de ces soirées, le Regroupement présentera des courts métrages réalisés et produits par des étudiants de la session d'hiver 2010 de l'École de cinéma et télévision de Québec, institution située dans le secteur Bastien-Racine et membre du RGASBR. D'une durée d'environ trois minutes chacune, ces productions seront présentées en boucle. Les oeuvres des participants seront jugés par le public et par un jury. Des bourses seront remises aux gagnants de chaque catégorie : le «Prix du public» et le «Prix du jury» pour le meilleur film, un prix pour la meilleure direction photo et enfin un prix pour la meilleure actrice et le meilleur acteur.

Ainsi, chaque vendredi, le grand public est invité à venir assister au visionnement des courts métrages réalisés et à voter pour son oeuvre préférée afin de choisir le gagnant du «Prix du public». Il suffit alors de remplir le coupon de participation et de le déposer dans les boîtes prévues à cet effet sur le site lors de chaque présentation. Un jury composé de personnes ayant une bonne connaissance du cinéma, de la réalisation, de la production et de l'image, mais aussi du secteur, déterminera le gagnant du «Prix du jury».